

GIP des Calanques

Parc d'Affaires Marseille Sud
Impasse Paradou – Bât A4
13009 Marseille

Dossier suivi par : Laurence DELACHAUME
Tel : 04 91 72 72 12
Courriel : laurence.delachaume@gipcalanques.fr

Marseille, le 30 mars 2010

**CONSULTATION POUR LA REALISATION D'UN FILM
PRESENTANT LE TERRITOIRE ET LE PROJET DU FUTUR PARC NATIONAL DES
CALANQUES**

Merci de bien vouloir transmettre au GIP votre meilleure offre technique et financière pour la prestation suivante :

Réalisation d'un film (durée : 12 mn maxi) et d'un « clip » (durée : 2 mn maxi, monté à partir des mêmes rushs) illustrant le territoire terrestre et marin du futur Parc national des Calanques. Plus précisément, le film devra rendre compte de la beauté et de la valeur exceptionnelle des patrimoines naturel, paysager et culturel de ce territoire.

DESCRIPTION:**1^{ère} partie : Un patrimoine d'exception**

Présentation du territoire concerné par le projet, en particulier le cœur du Parc national des Calanques et ses richesses (patrimoine naturel, paysager et culturel) : images de biodiversité, faune et flore, espèces emblématiques, cabanons, bateaux, pêche professionnelle, randonnée...

NB : cette première partie doit mobiliser la plus grande partie du film, avec une voix off expliquant ce qu'on voit.

2^e partie : Menaces et fragilités

Présentation des fragilités et des menaces qui pèsent sur ce territoire (sur-fréquentation, pollutions, empreinte de l'homme, activités humaines...).

Interview de Denise Bellan-Santini et Thierry Taton (Conseil scientifique et pédagogique).

3^e partie : L'outil Parc national

Présentation de l'outil Parc national (rôle, gestion, réglementation...). Le film doit montrer la nécessité de créer l'outil Parc national qui doit concilier la préservation du territoire avec les activités humaines. Cette partie s'appuiera principalement sur une interview de Guy Teissier, Président du GIP des Calanques.

Inclure notamment une animation visuelle expliquant le Cœur et l'Aire d'Adhésion.

LES LIEUX DE TOURNAGE :

Partie terrestre :

Les territoires Cœur de Parc des communes concernées : Marseille, Cassis, La Ciotat, Ceyreste, Roquefort-la-Bédoule (images aériennes, Calanques, forêts, falaises, faune et flore...).

Partie maritime :

Les fonds marins des Cœurs de Parc (images sous-marines des paysages sous-marins, faune et flore, menaces/pollutions des fonds...).

Prévoir l'intégration d'images du canyon de Cassidaigne qui seront prêtées par l'Agence des Aires Marines Protégées.

NB : Les lieux précis de tournage seront choisis en collaboration avec le GIP qui se chargera d'obtenir toutes les autorisations nécessaires auprès des propriétaires / gestionnaires des sites concernés.

De façon générale, le GIP des Calanques (appuyé par les scientifiques membres de son Conseil scientifique et pédagogique) orientera le prestataire sur les espèces / habitats / éléments de patrimoine au sans large à illustrer et valoriser.

Le prestataire a la possibilité de proposer au GIP d'intégrer au film des images (terrestres, aériennes, sous-marines) préexistantes qu'il aurait lui-même réalisé ou dont il projette d'acquérir les droits d'exploitation.

CIBLE : tout public

Le film (12 mn) est destiné à être utilisé par le GIP des Calanques en tant qu'outil de communication : manifestations grand public, conférences de presse, réunions diverses, colloques, séminaires, site internet du GIP des Calanques, télévision... Il devra donc s'agir d'un outil polyvalent, répondant à la fois à la qualité et à l'image de prestige liée au label Parc national et accessible à tout public.

Le clip, monté à partir du même fond de rushs que le film (2 mn maxi), est destiné à servir de clip d'introduction sur le site internet du GIP des Calanques. Il servira de bande-annonce du film.

DIFFUSION ET DUPLICATION

Duplication du film et du clip en format DVD.

Prévoir 500 exemplaires incluant le clip et le film.

Cette utilisation est à but d'intérêt général et non commercial. Le film ne sera ni vendu ni loué.

DEVIS

Votre devis devra inclure l'ensemble des prestations suivantes :

- Ecriture du scénario
- Tournages extérieurs (comprenant techniciens et matériels, y compris les images sous-marines)
- Droit de reproduction / achats d'art (le cas échéant)
- Composition de la musique originale (libre de droit) et voix off pour les commentaires
- Création infographique (titres, incrustations, animations...)
- Montage (incluant technicien et studio de montage)
- Consommables
- Déplacements

Droits de reproduction et de diffusion de l'ensemble des images réalisées pour une période de 10 ans (renouvelable par tacite reconduction).

Votre offre devra notamment détailler votre approche artistique de ce film en lien avec la commande, les conditions de réalisation envisagées (et notamment de sécurité pour les images sous-marines), le détail financier des postes d'exécution.

Au-delà de la réponse à la commande initiale, vous avez la possibilité de proposer toute option ou proposition créative contribuant à accroître la qualité, l'originalité ou l'attrait de ce film.

Date de livraison : 20 juin 2010

Votre devis devra nous parvenir au plus tard le mercredi 15 avril 2010, avant 16 heures, soit par mail à l'adresse suivante :

laurence.delachaume@gipcalanques.fr

soit transmis par courrier à :

Laurence DELACHAUME
GIP des Calanques
Parc d'Affaires Marseille Sud
Impasse Paradou – Bât A4
13009 Marseille

Contact : Laurence DELACHAUME - Tel : 04 91 72 72 12